

RAPPORT DU PRESIDENT DU JURY DES CONCOURS D'ADJOINT TECHNIQUE de 1^{ère} classe SESSION 2008

On peut souligner en préliminaire que les concours d'adjoint technique de 1^{ère} classe sont organisés pour la première fois par le Centre interdépartemental de gestion (CIG) de la petite couronne : la réforme de la catégorie C a en effet modifié profondément les cadres d'emplois de la filière technique, en créant un nouveau cadre d'emplois d'adjoint technique, qui fait notamment disparaître celui des agents techniques.

Au sein de ce nouveau cadre d'emplois, le premier grade, celui d'adjoint technique de 2^{ème} classe, est désormais directement accessible sans concours, tandis que le grade d'avancement d'adjoint technique de 1^{ère} classe est accessible tant par concours que par examen professionnel.

I- Les principales données de la session

On comptabilise, en 2008, **963 inscrits** pour **881 postes** sur l'ensemble des concours d'adjoint technique de 1^{ère} classe organisés par le centre de gestion de la petite couronne pour les collectivités de la petite couronne ainsi que, par convention, pour celles de toute la région d'Ile-de-France.

Ces concours étant organisés pour la première fois, nous ne pourrions pas établir de comparatifs avec les sessions précédentes.

Les analyses ci-après du niveau des candidats globalisent les données sans distinguer si les concours ont été organisés à l'échelon de la petite couronne ou à celui de l'Ile-de-France.

En revanche, s'agissant juridiquement de concours distincts, nous présenterons les décisions d'admissibilité et d'admission prises par le jury pour les concours de la petite couronne d'une part, pour les concours de l'Ile-de-France d'autre part.

CONCOURS	Postes avant transfert*	Postes après transfert*	Inscrits	Présents à l'écrit (absentéisme)	Admissibles (seuil plancher)	Admis (seul plancher)
Interne	332	344	761	643 (15,5%)	299 (7,50)	188 (10,00)
Externe	499	495	188	159 (15,43%)	99 (7,50)	56 (10,00)
3 ^{ème} voie	50	42	14	12 (14,29%)	7 (7,50)	6 (10,00)
Total	881	881	963	814 (15,47%)	405	250

* lorsque le niveau des candidats le justifie, le jury peut, lors de l'admission, transférer vers les concours interne et externe au moins un poste et au plus 15% des postes ouverts aux trois concours dans chaque option.

On observe que la sélectivité au concours interne est de 1,94 présent à l'écrit pour 1 poste, tandis que, au concours externe comme au concours de 3^{ème} voie, le nombre de candidats est très inférieur au nombre de postes.

Il convient toutefois de souligner que, au sein d'un même concours (voir ci-dessous les résultats de l'admissibilité et de l'admission), la sélectivité varie fortement d'une option à l'autre.

II- Le profil des candidats

A- Le concours interne

Sexe et âge des candidats :

Le candidat "type" est un candidat de sexe masculin âgé de 31 à 40 ans.

Il convient toutefois de souligner que 23,65% des candidats appartiennent au sexe féminin.

31,93% des candidats sont âgés de 21 à 30 ans, 41,13% de 31 à 40 ans, 20,76% de 41 à 50 ans.

Origine géographique :

93,95% des candidats sont domiciliés en région Ile-de-France, dont 75,16% en petite couronne.

Formation initiale :

18,53% des candidats admis à concourir ne déclarent pas de diplôme.

60,45% déclarent détenir un diplôme du niveau V bis ou V.

17,21% déclarent un diplôme supérieur au niveau V.

Formation de préparation au concours :

18,13% des candidats déclarent une formation assurée par le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), et 50,72% une formation personnelle.

B- Le concours externe

Sexe et âge des candidats :

Le candidat type est un candidat de sexe masculin âgé de 21 à 30 ans.

19,15% des candidats seulement sont de sexe féminin.

51,6% des candidats sont âgés de 21 à 30 ans, 30,9% de 31 à 40 ans, 14,4% de 41 à 50 ans.

Origine géographique :

81,38% des candidats sont domiciliés en région Ile-de-France, dont 56,9% en petite couronne.

Formation initiale :

31,38% déclarent un diplôme de niveau supérieur à celui de niveau V requis.

C- Troisième concours

Le faible nombre de candidats prive les statistiques de pertinence.

On observe toutefois que la totalité des 14 candidats sont domiciliés en Ile-de-France, que 11 d'entre eux déclarent un diplôme de niveau égal ou supérieur à celui requis au concours externe.

6 déclarent une préparation personnelle au concours.

III- Le niveau des candidats à l'écrit et la fixation des seuils d'admissibilité

A- Les principaux indicateurs

Les sujets sont réglementairement libellés par spécialité.

Dans une spécialité donnée, le sujet est le même aux trois concours, interne, externe et de troisième voie, ce qui permet des comparaisons entre concours.

On constate que les candidats obtiennent généralement de meilleurs résultats au concours externe qu'au concours interne.

Concours interne

Spécialités	Candidats présents	Moyenne des notes	Palette des notes	Nombre de notes éliminatoires (<5,00)	Nombre de notes = ou > 10,00
Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers	136	7,76	0 à 17,25	40	48
Espaces naturels, espaces verts	92	8,00	0 à 19,13	19	32
Mécanique, électromécanique	19	9,99	4,00 à 16,00	2	11
Restauration	83	8,02	0 à 16,75	22	29
Environnement, hygiène	169	5,91	0 à 17,60	82	33
Communication, spectacle	27	10,89	2,00 à 18,75	4	18
Logistique, sécurité	72	6,71	0 à 17,00	32	20
Conduite de véhicules	45	6,63	0,63 à 18,50	22	11
Total	643	7,34	de 0 à 19,13	223 (34,68%)	202 (31,42%)

Concours externe

Spécialités	Candidats présents	Moyenne des notes	Palette des notes	Nombre de notes éliminatoires (<5,00)	Nombre de notes = ou > 10,00
Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers	38	7,59	0,25 à 13,50	12	14
Espaces naturels, espaces verts	49	9,70	2,50 à 15,37	5	21
Mécanique, électromécanique	21	8,91	0 à 17,00	5	6
Restauration	29	9,24	0 à 17,75	4	12
Environnement, hygiène	18	9,42	0,75 à 17,75	3	7
Communication, spectacle	6	12,85	8,00 à 16,50	0	4
Logistique, sécurité	13	5,35	0,00 à 14,25	6	2
Conduite de véhicules	14	6,07	2,50 à 12,50	4	1
Total	188	8,60	de 0 à 17,75	39 (20,74%)	67 (35,64%)

Concours de troisième voie

Spécialités	Candidats présents	Moyenne des notes	Palette des notes	Nombre de notes éliminatoires (<5,00)	Nombre de notes = ou > 10,00
Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers	3	9,42	7,50 à 12,25	0	1
Espaces naturels, espaces verts	2	8,44	8,13 à 8,75	0	0
Mécanique, électromécanique	0	-	-	-	-
Restauration	1	5,75	-	0	0
Environnement, hygiène	3	4,25	0 à 9,50	2	0
Communication, spectacle	0	-	-	-	-
Logistique, sécurité	2	6,38	5,00 à 7,75	0	0
Conduite de véhicules	1	7,00		0	0
Total	12	6,95	de 0 à 12,25	2 (16,7%)	1 (8,33%)

B- La fixation des seuils d'admissibilité

Le jury a décidé d'arrêter à 7,50 le seuil au-dessous duquel aucun candidat ne peut être déclaré admissible, considérant qu'un seuil plus bas ne garantirait pas un niveau de recrutement suffisant.

Les seuils réels sont parfois plus élevés dans certaines options lorsqu'aucun candidat n'a obtenu dans cette option la note de 7,50 : dans ce cas, le seuil d'admissibilité est la note du premier candidat qui a obtenu plus de 7,50.

Le jury a pris acte que ce seuil conduisait à dépasser dans certaines options le ratio couramment mis en œuvre de 1,5 candidat admissible pour 1 poste, mais il a estimé, compte tenu des transferts de postes (possibles option par option lors de l'admission, dans la limite de 1 poste au moins et de 15% au plus de la totalité des postes ouverts dans l'option), que rien ne s'opposait à une systématisation de l'admissibilité de tous les candidats ayant obtenu au moins 7,50 à l'épreuve écrite.

Sur ces bases, les résultats sont les suivants :

(1) Concours d'adjoint technique de 1^{ère} classe "petite couronne"

	CONCOURS INTERNE				CONCOURS EXTERNE				TROISIEME CONCOURS			
	Postes	Inscr.	Prés.	Admis-sibles (seuil)	Postes	Inscr.	Prés.	Admis-sibles (seuil)	Postes	Inscr.	Prés.	Admis-sibles (seuil)
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers												
Peintre, poseur de revêtements muraux	9	22	19	6 (9,00)	14	8	7	2 (10,75)	-	-	-	-
Installation, entretien et maintenance installations sanitaires et thermiques	4	17	16	9 (9,00)	6	5	4	2 (8,50)	1	0	0	0
Menuisier	6	14	12	10 (8,5)	9	8	7	5 (7,50)	1	1	1	1 (12,25)
Maçon, ouvrier du béton	4	3	3	2 (10,25)	6	0	0	0	-	-	-	-
Monteur structures métalliques	1	0	0	-	2	1	1	0	-	-	-	-
Ouvrier en VRD	15	6	5	2 (11,00)	23	0	0	0	2	0	0	0
Paveur	2	0	0	-	3	0	0	0	-	-	-	-
Agent d'exploitation de la voirie publique	4	6	5	3 (9,75)	6	2	2	1 (11,75)	-	-	-	-
Ouvrier d'entretien des équipements sportifs	13	19	17	8 (7,50)	20	0	0	0	-	-	-	-
Maintenance des bâtiments (agent polyvalent)	40	55	46	25(7,50)	63	8	7	6 (10,25)	5	0	0	0
Espaces naturels, espaces verts												
Employé polyvalent des espaces verts et naturels	37	96	84	45(7,50)	47	41	38	30 (7,87)	10	2	2	2 (8,13)
Mécanique, électromécanique												
Mécanicien hydraulique	-	-	-	-	2	6	6	3 (9,75)	-	-	-	-
Installation et maintenance des équipements électriques	7	22	19	16 (7,50)	10	15	10	7 (7,50)	2	0	0	0
Restauration												
Cuisinier	10	26	19	12 (7,50)	15	12	11	10 (7,50)	2	0	0	0
Restauration collective, liaison chaude, liaison froide	16	79	64	30 (7,50)	33	17	11	6 (11,00)	2	2	1	0
Environnement , hygiène												
Propreté urbaine, collecte des déchets	13	59	50	15 (7,50)	18	2	1	1 (14,75)	2	3	3	1 (9,50)
Hygiène et entretien des locaux et espaces publics	50	136	118	41 (7,50)	73	7	6	0	10	0	0	0
Communication, spectacle												
Eclairagiste	-	-	-	-	2	1	1	1 (12,75)	-	-	-	-
Surveillance, télésurveillance, gardiennage	20	38	32	11 (7,50)	25	3	3	0	5	1	1	0
TOTAL	251	598	509	235	377	136	115	74	42	9	8	4

(2) Concours d'adjoint technique de 1^{ère} classe "Ile-de-France"

	CONCOURS INTERNE				CONCOURS EXTERNE				TROISIEME CONCOURS			
	Postes	Inscr.	Prés.	Admis-sibles (seuil)	Postes	Inscr.	Prés.	Admis-sibles (seuil)	Postes	Inscr.	Prés.	Admis-sibles (seuil)
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers												
Serrurier, ferronnier	10	17	13	5 (8,00)	12	6	6	5 (7,50)	1	2	2	2 (7,50)
Espaces naturels, espaces verts												
Production de plantes : pépinières et plantes à massif, floriculture	10	10	8	4 (7,75)	17	8	7	4 (8,37)	-	-	-	-
Environnement, hygiène												
Agent d'assainissement	3	2	1	0	7	9	7	7 (7,75)	-	-	-	-
Communication, spectacle												
Agent polyvalent du spectacle	8	26	24	17 (8,25)	12	5	4	4 (8,00)	2	0	0	0
Assistant son	3	4	3	3 (9,50)	5	0	0	0	-	-	-	-
Logistique et sécurité												
Magasinier	8	49	40	17 (8,00)	12	10	9	2 (13,00)	2	2	1	1 (7,75)
Conduite de véhicules												
Conduite de véhicules poids lourd	17	38	30	13 (7,50)	26	11	9	2 (9,63)	-	-	-	-
Conduite de véhicules de transport en commun	18	16	15	5 (7,50)	25	3	2	1 (8,88)	3	1	1	0
Conduite d'engins de travaux publics	4	1	0	0	6	0	0	0	-	-	-	-
TOTAL	81	163	134	64	122	52	44	25	8	5	4	1

(3) Récapitulatif des concours "petite couronne" et "Ile-de-France"

	CONCOURS INTERNE				CONCOURS EXTERNE				TROISIEME CONCOURS			
	Postes	Inscr.	Prés.	Admis-sibles (% présents)	Postes	Inscr.	Prés.	Admis-sibles (% présents)	Postes	Inscr.	Prés.	Admis-sibles (% présents)
TOTAL	332	761	643	299 (46,50%)	499	188	159	99 (62,26%)	50	14	12	7 (58,33%)

Ainsi, sur la totalité des concours, toutes voies confondues, pour **881 postes**, **405 candidats sont admissibles**.

Le jury tient à souligner que la réussite au concours requiert une solide préparation dans la mesure où l'épreuve écrite d'admissibilité repose évidemment sur la compréhension de l'énoncé des questions, mais aussi sur la maîtrise des connaissances techniques de base évaluée sous forme de courtes réponses écrites ou de calculs. La gestion du temps est également déterminante dans cette réussite.

IV- Le niveau des candidats aux épreuves d'admission et la fixation des seuils d'admission

A- Le niveau des candidats

Le niveau des candidats est nettement meilleur aux épreuves pratiques et orales d'admission qu'aux épreuves écrites d'admissibilité.

Concours externe

	Epreuve pratique	Interrogation orale
Présents	86	86
Note la plus basse	1,00	2,00
Note la plus haute	18,50	19,75
Notes = ou > à 10,00	57	56
Moyenne des notes	11,80	10,92

Concours interne

	Epreuve pratique	Entretien
Présents	255	255
Note la plus basse	0	0
Note la plus haute	19,50	19,00
Notes = ou > à 10,00	193	191
Moyenne des notes	12,39	12,53

Troisième concours

	Epreuve pratique	Entretien
Présents	7	7
Note la plus basse	9,00	10,00
Note la plus haute	17,50	17,00
Notes = ou > à 10,00	5	7
Moyenne des notes	13,38	13,21

B- La fixation des seuils d'admission

Le jury décide de fixer à **10,00** le plancher de l'admission, c'est-à-dire la moyenne des notes attribuées aux épreuves d'admissibilité et d'admission qu'un candidat doit obtenir pour être admis si le nombre de postes ouverts dans l'option le permet, sans aucune dérogation possible même lorsque la moyenne générale, inférieure à 10,00, en est très proche.

Sur cette base, le seuil effectif d'admission est parfois beaucoup plus élevé dans telle ou telle option lorsque le nombre de candidats d'un bon niveau est important au regard du nombre de postes.

Les tableaux ci-dessous rendent notamment compte des notes d'admission option par option pour chacun des concours. Dans les colonnes portant sur les admissibles et les admis, sont indiqués par option le nombre des admis et entre parenthèses le seuil effectif d'admissibilité ou d'admission.

Ces tableaux retracent également les transferts de postes réglementairement opérés dans quelques options des concours externe et de troisième voie vers les concours internes (12 postes transférés au total), transferts mentionnés entre parenthèses.

(1) Concours d'adjoint technique de 1^{ère} classe "petite couronne"

	CONCOURS INTERNE					CONCOURS EXTERNE					TROISIEME CONCOURS				
	Postes	Inscrits	Présents à l'écrit	Admissibles	Admis	Postes	Inscrits	Présents à l'écrit	Admissibles	Admis	Postes	Inscrits	Présents à l'écrit	Admissibles	Admis
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers															
Peintre, poseur revêt.	9	22	19	6(9,00)	4(11,58)	14	8	7	2(10,75)	2(10,64)	-	-	-	-	-
Plombier	4(+1)	17	16	9(9,00)	5(13,06)	6	5	4	2(8,50)	1(11,64)	1(-1)	0	0	0	0
Menuisier	6	14	12	10(8,50)	6(11,33)	9	8	7	5(7,50)	4(11,50)	1	1	1	1(12,25)	1(13,38)
Maçon, ouvrier béton	4	3	3	2(10,25)	2(10,83)	6	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Monteur str métalliques	1	0	0	0	0	2	1	1	0	0	-	-	-	-	-
Ouvrier VRD	15	6	5	2(11,00)	1(14,69)	23	0	0	0	0	2	0	0	0	0
Paveur	2	0	0	0	0	3	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Agent exploitation voirie	4	6	5	3(9,75)	1(14,69)	6	2	2	1(11,75)	0	-	-	-	-	-
Ouvrier.équipts sportifs	13	19	17	8(7,50)	8(10,19)	20	0	0	0	0	-	-	-	-	-
Maintenance bâtiment	40	55	46	25(7,50)	19(10,91)	63	8	7	6(10,25)	4(12,86)	5	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	98(+1)	142	123	65	46	152	32	28	16	11	9(-1)	1	1	1	1
Espaces naturels, espaces verts															
Employé polyvalent	37	96	84	45(7,50)	19(10,00)	47	41	38	30(7,87)	14(10,46)	10	2	2	2(8,13)	2(12,16)
Mécanique, électromécanique															
Mécanicien hydraulique	-	-	-	-	-	2	6	6	3(9,75)	1(14,79)	-	-	-	-	-
Instal équipts électriques	7(+2)	22	19	16(7,50)	9(10,50)	10	15	10	7(7,50)	5(11,64)	2(-2)	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	7(+2)	22	19	16	9	12	21	16	10	6	2(-2)	0	0	0	0
Restauration															
Cuisinier	10	26	19	12(7,50)	4(10,16)	15	12	11	10(7,50)	4(11,00)	2	0	0	0	0
Restauration collective	16(+3)	79	64	30(7,50)	19(10,12)	33(-1)	17	11	6(11,00)	4(10,36)	2(-2)	2	1	0	0
<i>Sous-total</i>	26(+3)	105	83	42	23	48	29	22	16	8	4	2	1	0	0
Environnement, hygiène															
Propreté urbaine	13	59	50	15(7,50)	10(12,75)	18	2	1	1(14,75)	1(14,64)	2	3	3	1(9,50)	1(14,38)
Hygiène entretien locaux	50	136	118	41(7,50)	31(10,06)	73	7	6	0	0	10	0	0	0	0
<i>Sous-total</i>	63	195	168	56	41	91	9	7	1	1	12	3	3	1	1
Communication, spectacle															
Eclairagiste	-	-	-	-	-	2	1	1	1(12,75)	0	-	-	-	-	-
Logistique, et sécurité															
Surveillance, télésurveill.	20	38	32	11(7,50)	6(11,89)	25	3	3	0	0	5	1	1	0	0
TOTAL	251(+6)	598	509	235	144	377	136	115	74	40	42(-5)	9	8	4	4

(2) Concours d'adjoint technique de 1^{ère} classe "Ile-de-France"

	CONCOURS INTERNE					CONCOURS EXTERNE					TROISIEME CONCOURS				
	Poste	Inscrits	Présents à l'écrit	Admissibles	Admis	Postes	Inscrits	Présents à l'écrit	Admissibles	Admis	Postes	Inscrits	Présents à l'écrit	Admissibles	Admis
Bâtiment, travaux publics, voirie et réseaux divers															
Serrurier, ferronnier	10	17	13	5(8,00)	4(10,44)	12	6	6	5(7,50)	4(11,00)	1	2	2	2 (7,50)	1(14,81)
Espaces naturels, espaces verts															
Production de plantes	10	10	8	4(7,75)	2(12,48)	17	8	7	4(8,37)	3(10,38)	-	-	-	-	-
Environnement, hygiène															
Agent d'assainissement	3	2	1	0	0	7	9	7	7(7,75)	5(11,50)	-	-	-	-	-
Communication, spectacle															
Agent polyvalent	8(+3)	26	24	17(8,25)	11(11,75)	12(-1)	5	4	4(8,00)	2(13,00)	2(-2)	0	0	0	0
Assistant son	3	4	3	3(9,50)	2(14,75)	5	0	0	0	0	-	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	11(+3)	30	27	20	13	17(-1)	5	0	4	2	2(-2)	0	0	0	0
Logistique, et sécurité															
Magasinier	8(+3)	49	40	17(8,00)	11(12,06)	12(-2)	10	9	2(13,00)	1(11,50)	2(-1)	2	1	1(7,75)	1(10,56)
Conduite de véhicules															
Poids lourds	17	38	30	13(7,50)	10(11,87)	26	11	9	2(9,63)	0	-	-	-	-	-
Transports en commun	18	16	15	5(7,50)	4(10,22)	25	3	2	1(8,88)	1(13,39)	3	1	1	0	0
Engins de TP	4	1	0	0	0	6	0	0	0	0	-	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	39	55	45	18	14	57	14	11	3	1	3	1	1	0	0
TOTAL	81(+6)	163	134	64	44	122(-3)	52	44	25	16	8(-3)	5	4	3	2

(3) Récapitulatif des concours "petite couronne" et "Ile-de-France"

	CONCOURS INTERNE					CONCOURS EXTERNE					TROISIEME CONCOURS				
	Postes	Inscrits	Présents à l'écrit	Admissibles	Admis	Postes	Inscrits	Présents à l'écrit	Admissibles	Admis	Postes	Inscrits	Présents à l'écrit	Admissibles	Admis
TOTAL	332(+12)	761	643	299	188	499(-4)	188	159	99	56	50(-8)	14	12	7	6
Taux de pourvoi (après transfert)	54,65%					11,31%					14,29%				

En conclusion de ses travaux, le jury constate, au terme d'opérations qui ont duré près d'un an – de l'épreuve écrite organisée le 16 janvier 2008 jusqu'à la réunion d'admission du 19 novembre 2008 - compte tenu de la complexité de l'organisation de certaines épreuves pratiques, que **250 seulement des 881 postes ouverts aux concours peuvent être pourvus**, soit un taux de pourvoi de 28,38%.

Cette donnée très préoccupante au regard des frais élevés d'organisation de ces concours, en raison des épreuves pratiques des concours interne et de troisième voie, recouvre des réalités différentes selon les concours :

- un manque criant de candidats aux concours de troisième voie, insuffisamment connus du grand public. Ce type de concours permet pourtant l'accès à l'emploi public de personnes qui ont exercé pendant au moins 4 ans dans le privé des fonctions de même nature que celles confiées aux membres du cadre d'emplois, ainsi qu'aux élus locaux et aux responsables associatifs ;
- un très fort déficit de candidatures aux concours externes, faute de candidats diplômés qui s'y présentent ;
- un niveau souvent insuffisant des candidats aux concours internes.

Le jury souhaite attirer une nouvelle fois l'attention des candidats sur la nécessité de se préparer à l'ensemble des épreuves, tant écrites que, le cas échéant, pratiques.

Fait à Pantin le 19 novembre 2008

Le Président du jury

Serge Granatieri
Adjoint au maire
de Limeil-Brevannes (94)